

PROJET DE TRAITE PANDEMIE DE L'OMS

CSI 150e - 8 mai 2024 - SAINTES

Décrypté par Gérard GUILLAUME

<https://crowdbunker.com/v/QuJQZK5MTa>

Participants

Corinne LALO, Me Philipp KRUSE, Christian PERRONNE, André BERCOFF, Lison Syndicat Liberté Santé, Reggie Littlejohn

CE QUI VA CHANGER AVEC LES TRAITES

L'OMS n'est plus qu'elle était donc il faut arrêter de penser que l'OMS est une super organisation.

Elle était effectivement dans les années 90 financée par les États et n'avait pas beaucoup de pouvoirs, mais depuis ces années 90 tout à changer, les intérêts privés sont entrés dans l'OMS et l'OMS maintenant est complètement sous influence en particulier en ayant fait des partenariats, public-privé qui sont les outils de pénétration du privé qui rentrent dans le public et qui fait la capture du public. Cela s'appelle partenariat public-privé. C'est par cet outil que Bill Gates et les autres prennent possession de l'OMS et ensuite appliquent leur politique de santé. Un autre organe le GPMB, qui est au-dessus de l'OMS, fournit les textes juridiques à l'OMS. Ces textes sont présentés aux états à qui on demande de faire des amendements, y compris des états de 10 000 habitants

QUI FINANCE L'OMS ?

en haut c'est l'Allemagne en dessous la fondation Bill et Melinda Gates, la Grande Bretagne (Bill Gates finance plus que la GB), la Commission européenne (qui reçoit de l'argent de Bill Gates), puis les USA, l'alliance GAVI (agence partenariat public-privé créée par Bill Gates au forum économique mondial de Davos). Donc si vous additionner Bill Gates plus Bill Gates plus Bill Gates on a un budget de 6 milliards de dollars dont la moitié quand même du budget est encore d'origine publique et une partie est privée. Souvent on entend dire c'est financé à 80 % par le privé s n'est pas vrai, en fait le privé siphonne l'argent du public et après c'est lui qui décide. Voir la zone d'influence de Bill Gates.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Il y a 2 outils juridiques qui vont être examinés à partir du 24 mai 24.

Une modification du règlement sanitaire international qui existe déjà et entend mettre sous tutelle les états

Un nouvel accord cadre, un traité pandémique, chèque en blanc pour l'OMS qui fera ce qu'elle décidera seule.

A chaque fois il y a une crise épidémique +-artificielle qui est suivie d'une modification d'un traité. Le traité de 2005, en vigueur, a été modifié après la première crise de 2003 du premier SARS COV avec 800 morts ! il a augmenté les pouvoirs de l'OMS. Avec la crise covid, on va changer le règlement sanitaire international et on va créer un nouveau traité.

Avant le traité de 2005 le règlement sanitaire international ne prévoyait de traiter que la fièvre jaune, la peste et le choléra. S'il y avait des problèmes entre des pays, il ne s'occupait que de logistiques (avions, bateaux). Après 2005, l'OMS a décidé de s'occuper de toutes affections potentiellement nocives pour l'homme, en augmentant les pouvoirs.

Avec les 2 nouveaux traités, cela concerne non seulement les êtres humains, mais aussi les animaux, les plantes, les écosystèmes, mais aussi la liberté d'information, les systèmes de santé, les produits de santé, y compris les OGM, les vaccins ? Bref, cela concerne la totalité de la planète. Ce que l'OMS appelle la SANTE UNIQUE, concept totalitaire. Le temps étant découpé en pandémie, inter pandémie, pandémie...DON il ya pré-pandémie, pandémie, post pandémie, inter pandémie...

Avant les états étaient au-dessus et souverains et l'OMS en dessous. Si ces traités entrent en vigueur, c'est l'OMS qui sera au-dessus et dirigera, les états seront en-dessous. Ils devront créer des autorités dans chaque état qui devront appliquer les décisions de l'OMS et faire du « reporting » c'est-à-dire de la surveillance de la bonne application et au besoin il y aura des sanctions.

Dans ce nouveau traité, les états ne sont plus appelés des états mais des partis

Si le second traité est voté il y aura une nouvelle assemblée, un bureau secrétariat, bureau politique permanent de 6 personnes (polit bureau) qui décidera tout. L'assemblée se réunira une fois par an à qui on ne demandera rien. Le bureau sera lui aux mains du directeur, actuellement Tedros Ghebreyesus, lui-même ancien salarié de Bill Gates. C'est un embryon de gouvernement mondial.

Il faut savoir que l'OMS ne déclare pas une pandémie mais une urgence de santé publique de portée internationale, en anglais PHEIC (Public Health Emergency of International Concern) (fake – faux !!). Cette urgence permet à l'OMS de lancer tous les contrats pandémie. Jusqu'à présent le mot pandémie n'existait pas dans les traités il n'y avait que le mot urgence qui lançait toute la machine. Si les amendements sont adoptés le mot pandémie est mis à toutes mes pages et c'est le Directeur SEUL qui décide s'il y a une urgence de santé publique ! c'est ce qui s'est passé pour le Covid (cela fait beaucoup d'argent pour l'OMS, les labos) et son pouvoir augmente.

Sommes-nous d'accord pour donner tous les pleins pouvoirs à l'OMS et bien NON !

PHILIPP KRUSE : (avocat suisse) 25 procédures administratives contre les mesures covid, une plainte pénale, attaque Swiss Medic (=ANSM), porte la bataille contre l'OMS dans 14 pays et à Washington. Cf <https://plainte-corona.ch>

- 2 traités internationaux
- Violation des règles procédurales
- Nos exigences
- Position officielle
- Objections fondamentales
- Conclusions

- Les 2 traités :

Modifications des règlement sanitaires, déjà en cours

Un nouveau contrat, modifications sanitaires depuis 17 avril, le nouvel accord date du 22 avril

Les 2 se définissent comme traités internationaux, mais il y a une centre le règlement sanitaire et l'accord. Cela vient de la constitution de l'OMS

Les modifications seront acceptées avec un quorum de 51%, puis entrée en force par un automatisme, sauf si notification de rejet par un gouvernement.

Ces 2 contrats sont des contrats jumelés, ils se réfèrent l'un à l'autre, de manière à garantir leur compatibilité, article 26, et qu'ils se renforcent mutuellement. Dans ces 2 traités une grande partie des thèmes et positions sont identiques : contrôle de l'information, dogme de la vaccination, surveillance totale et permanente, une seule santé, gestion des pandémies du haut vers le bas de manière autoritaire supra nationale

- Violation des règles procédurales
Dans le traité de 2005, à l'article 55, paragraphe 2 on peut lire que chaque amendement proposé est communiqué à chaque état partie par le DG au moins 4 mois avant l'Assemblée de la santé à laquelle cet amendement est proposé pour examen. En fait cette disposition finale n'est accessible que depuis le 17 avril . Il y a eu interventions de plusieurs agences internationales pour expliquer que ce n'est pas acceptable, que c'est contre la loi de l'OMS.
Fournir ces informations à nos représentants pour voter contre.
- Nos Exigences
 - Pas de nouveaux traités sans avoir compris les leçons du covid 19 (PCR, vaccins..)
 - Pas de contrôle du narratif (science et information libre)
 -

EXIGENCES

(3)



KRUSE|LAW

- (1) Pas d'URGENCES SANITAIRES sous prétexte faux
- (2) Pour le futur: Science et débat libre
- (3) Pas de methodes diagnostiques inutile et trompeur
- (3) Pas de mesures avec relation benefice-risque negative (dangereuses) mais propositions de tous les ALTERNATIVES valables.
- (4) PAS de substances/méthodes EXPERIMENTELLES (resp. seulement sous „consentement informé, sans manipulation)
- (4) Mechanisme de control et de responsabilité vers les officiels de l'OMS
- (5) Influence de l'industrie pandemique INACCEPTABLE
- (6) DROITS de l'HOMMES: protection EFFECTIVE!

29

- Position officielle : selon le DG pas un seul pas perdra sa souveraineté, les Droits fondamentaux de l'Homme ont été réintroduits dans l'article 3...
- Objections fondamentales

EXPANSION ARBITRAIRE des PRÉTEXTES pour une URGENCE SANITAIRE

Art. 12 IGV und Definitionen:

RSI Version du 17.04.2024

“pandemic emergency” means a public health emergency of international concern that is infectious in nature and:

- (i) is, or is likely to be, spreading to and within multiple States Parties across WHO Regions; and
- (ii) is exceeding, or is likely to exceed, the capacity of health systems to respond in those States Parties; and
- (iii) is causing, or is likely to cause, social and/or economic and/or political disruption in those States Parties; and
- (iv) requires rapid, equitable and enhanced coordinated international action, with whole-of-government and whole-of-society approaches.



Quelle: https://apps.who.int/gb/wg/hr/pdf_files/wg/hr8/WGIHR8_Proposed_Bureau_text-en.pdf

36

EXPANSION ARBITRAIRE des PRÉTEXTES pour une URGENCE SANITAIRE

RSI Version du 17.04.2024

ANNEX 2

- Human influenza caused by a new subtype
- Severe acute respiratory syndrome (SARS).

A cluster of cases of the following diseases is unusual or unexpected and may have serious public health impact, and thus shall be notified:^{1,2}



Quelle: https://apps.who.int/gb/wg/hr/pdf_files/wg/hr8/WGIHR8_Proposed_Bureau_text-en.pdf

Le concept absolument faux d'une SEULE SANTE qui veut nous contraindre à bien analyser les hommes, les animaux, les écosystèmes, l'environnement qui doivent être soumis à une surveillance permanente

EXPANSION ARBITRAIRE des PRÉTEXTES pour une URGENCE SANITAIRE

Nouveau concept: „ONE HEALTH“: „UNE SEULE SANTÉ“

ACCORD de Pandemie; VERSION 22 Avril 2024:
Definitions et Art. 5 etc.



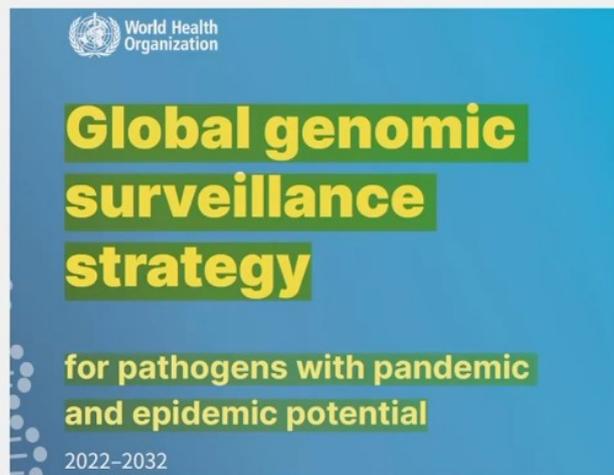
Définitions:

b) approche « Une seule santé », une démarche intégrée et unificatrice qui vise à équilibrer et à optimiser durablement la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Celle-ci tient compte des liens étroits et de l'interdépendance qui unissent la santé des êtres humains, des animaux domestiques et sauvages, des végétaux et de l'environnement au sens large (y compris les écosystèmes) ;

38

La méthode de surveillance imposée de Global genomic surveillance strategy

EXPANSION ARBITRAIRE des PRÉTEXTES pour une URGENCE SANITAIRE



Tous les sources sont rélevants :

- La population humaine;
- Monde des animaux;
- Environnement;
- Incl. Inkl. la biodiversité
- Incl. le Ecosystème
- Incl. le change du clima / CO2
- Etc.

New Accord Pandémique:

Art. 4: PREVENTION + SURVEILLANCE
Art. 5: UNE SEULE SANTÉ
Art. 9: Research + Development

Source: <https://www.who.int/initiatives/genomic-surveillance-strategy>

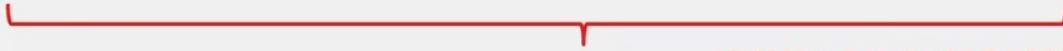
39

Dans l'article 4 des modifications du règlement sanitaire, seule l'eau est concernée

EXPANSION ARBITRAIRE des PRÉTEXTES pour une URGENCE SANITAIRE



= analog IGV, Annex 1: „SURVEILLANCE“



RSI Version du 17.04.2024

Article 4. Pandemic prevention and public health surveillance

[1.]

2. [...]

- (a) collaborative surveillance;
- (b) community-based early detection and control measures;
- (c) water, sanitation and hygiene; <= EAUX RÉSIDUAIRES [Vaste water]!
- (d) routine immunization;



Quelle: 1.) <https://www.who.int/initiatives/genomic-surveillance-strategy>; 2.) https://apps.who.int/qa/inb/pdf_files/inb9/A_inb9_3Rev1-en.pdf

41

Ils veulent établir une base que tous les pays devront observer et d'analyser les eaux résiduelles. Une proposition de loi a déjà été présentée en Suisse pour obliger toutes les institutions à analyser les eaux résiduelles avec cette méthode Global Genomic sequencing. Ce sera le prétexte pour les prochaines pandémies, premier signal déclenché d'auto contrôle, tests obligatoires...

EXPANSION ARBITRAIRE des PRÉTEXTES pour une URGENCE SANITAIRE



= analog IGV, Annex 1: „SURVEILLANCE“



RSI Version du 17.04.2024

Article 4. Pandemic prevention and public health surveillance

[1.]

2. [...]

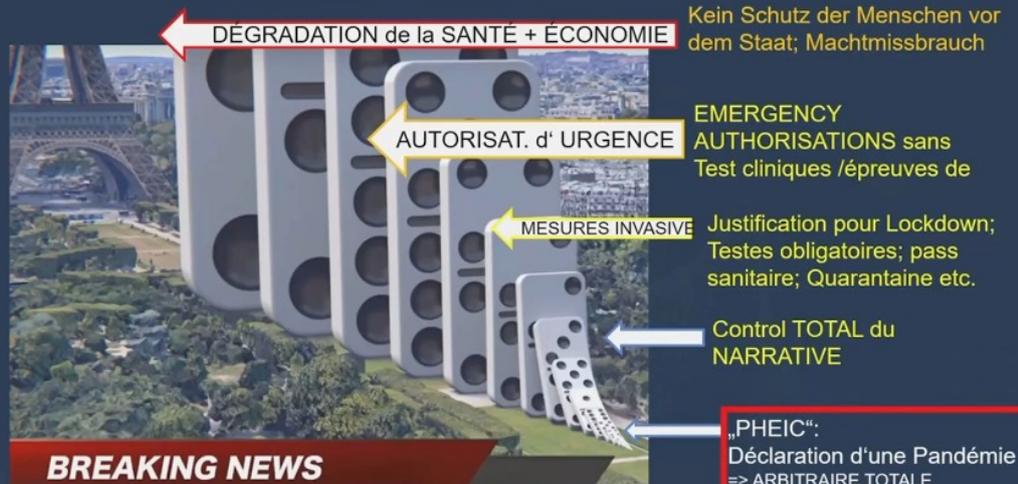
- (a) collaborative surveillance;
- (b) community-based early detection and control measures;
- (c) water, sanitation and hygiene; <= EAUX RÉSIDUAIRES [Vaste water]!
- (d) routine immunization;



Quelle: 1.) <https://www.who.int/initiatives/genomic-surveillance-strategy>; 2.) https://apps.who.int/qa/inb/pdf_files/inb9/A_inb9_3Rev1-en.pdf

41

“PHEIC” (Art. 12 RSI):= Premier signal pour RÉGIME TOTALITAIRE



42

Protéger la liberté de penser

EXIGENCES



(1) Pas d'URGENCES SANITAIRES sous prétexte faux

(2) Toujours: Science et débat LIBRE

(3) Pas de methodes diagnostiques inutile et trompeur

(3) Pas de contre-mesures avec relation benefice-risque negative (dangereuses) mais propositions de tous les ALTERNATIVES valables.

(4) PAS de substances/méthodes EXPERIMENTELLES (resp. seulement sous „consentement informé, sans manipulation)

(4) Mechanisme de control et de responsabilité vers les officiels de l'OMS

(5) Influence de l'industrie pandemique INACCEPTABLE

(6) DROITS de l'HOMMES: protection EFFECTIVE!

43

CONTROL d'INFORMATION TOTALITAIRE par l'OMS

ACCORD Version du 22.04.2024

Article 18. Communication et sensibilisation du public

1. Les Parties améliorent les connaissances de la population en matière de science, de santé publique et de pandémies, ainsi que l'accès à des informations transparentes, exactes, fondées sur la science et les données probantes sur les pandémies et leurs causes, leurs effets et leurs déterminants, en particulier par la communication sur les risques et une mobilisation efficace des communautés.

Source:

Proposal for the WHO Pandemic Agreement; **Draft 22 April, 2024**

Link: https://apps.who.int/gb/inb/pdf_files/inb9/A_inb9_3Rev1-fr.pdf

Quelle: https://apps.who.int/gb/inb/pdf_files/inb9/A_inb9_3Rev1-en.pdf

46

CONTROL d'INFORMATION TOTALITAIRE par l'OMS

ANNEX 1

A. CORE CAPACITY REQUIREMENTS FOR SURVEILLANCE AND RESPONSE

CORE CAPACITIES

RSI Version du 17.04.2024

63. At the national level

(i) risk communication, including countering misinformation and disinformation;



Quelle:

IGV-Anpassungen Version 17. April 2024

Link: https://apps.who.int/gb/wqih/pdf_files/wqih8/WGIHR8_Proposed_Bureau_text-en.pdf

48

Droit international obligatoire (y compris le code de Nuremberg)

Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966 ; PIDCP)
Article 7

Nul ne peut être soumis à la torture ou à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. **En particulier, nul ne peut être soumis à des expériences médicales ou scientifiques sans son consentement volontaire.**

Cette disposition s'applique **même "en cas d'urgence publique menaçant la vie de la population" et est officiellement proclamée** (conformément à l'article 4, paragraphes 1 et 2, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques).

Source: :
<https://www.ohchr.org/en/instruments-mechanisms/instruments/international-covenant-civil-and-political-rights>
<https://treaties.un.org/doc/publication/unts/volume-999/volume-999-i-14668-french.pdf>

KRUSE | LAW

N'importe qui peut être soumis à des expériences médicales sans son consentement

Pour la première fois l'article 14 veut introduire des mesures d'urgence, alors qu'il n'y a jamais eu de tests cliniques

KRUSE | LAW

PAS de MESURES NOCIVES! PAS D'EXPERIMENTS!

ACCORD Version du 22.04.2024

Article 14. Renforcement de la réglementation

2. Chaque Partie prend des mesures pour s'assurer que les cadres juridiques, administratifs et financiers sont en place pour la délivrance des **autorisations réglementaires d'urgence** en vue d'approuver les produits de santé liés aux pandémies de façon efficace et en temps opportun en période de pandémie, de surveiller les manifestations indésirables, et de partager les dossiers réglementaires par l'intermédiaire de l'OMS, selon qu'il convient.

**= „EMERGENCY USE AUTHORISATIONS“
=> Pas de teste clinique!!**

Source: https://apps.who.int/gb/inb/pdf_files/inb9/A_inb9_3Rev1-fr.pdf

52

PAS de MESURES NOCIVES! PAS D'EXPERIMENTS!

RSI Version du 17.04.2024

IGV-ANNEX 6

ANNEX 6

VACCINATION, PROPHYLAXIS AND RELATED CERTIFICATES



3. Certificates under this Annex are valid only if the vaccine or prophylaxis used has been approved by WHO.¹

WHO sera le suprême REGULATEUR:
(Autorité d'autorisation)

VOYAGES INTERNATIONALES SEULEMENT AVEC
PASS SANITAIRE de l'OMS
**Seulement avec vaccination DEFINIT par
L'OMS!**

Quelle: https://apps.who.int/qa/wqjhr/pdf_files/wqjhr8/WGIHR8_Proposed_Bureau_text-en.pdf

54

C'est l'OMS seule qui décidera de vos possibilités de voyager à l'étranger, c'est INACCEPTABLE

Nécessité de mécanismes de contrôle de l'OMS, et des labos, les droits de l'homme doivent être protégés

Conclusions

Pas de prise en considération des enseignements du covid 19

RÉALITÉ:

(2)



CONTROL TOTALITAIRE du

„NARRATIVE“

(PAS DE science / information libre!)

58

Les principes fondamentaux de notre constitution sont menacés

Principes fondamentaux de notre Constitution - menaces

1. **Séparation des pouvoirs ("Checks & Balances")** | menace

2. **Principe de légalité et de proportionnalité** | menace

3. **Protection effective des droits de l'homme** | menace

4. **Liberté d'information et interdiction de la censure** | menace

5. [...]

PRINCIPE de LA DEMOCRACIE

Les 2 Traités-OMS donnent à l'OMS le pouvoir de:

- désactiver tous les principes fondamentaux de nos Constitution;
- désactiver la CAPACITÉ de jugement de notre gouvernement;
- Désactiver la CAPACITÉ de protéger la population contre des médicaments dangereux.

+ WHO donne de l'influence au SPONSORS.

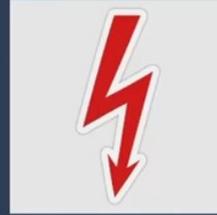
ON VA AVOIR BEAUCOUP PLUS de PANDEMIES ...

KRUSE | LAW



PRINCIPE de LA DEMOCRACIE

- ⇒ Ca touche au sein de la SOUVERAINETÉ
- ⇒ DÉBAT ; INFORMATION PUBLIQUES
- ⇒ PROCESSUS DÉMOCRATIQUE
- ⇒ Participation du peuple.



CA va AUSSI POUR LE MODIFICATIONS DES Reg. San. Int.!!

PRINCIPE de LA DEMOCRACIE

DITES "NON MERCI!"



Manifestation à Genève le 1^{er} Juin

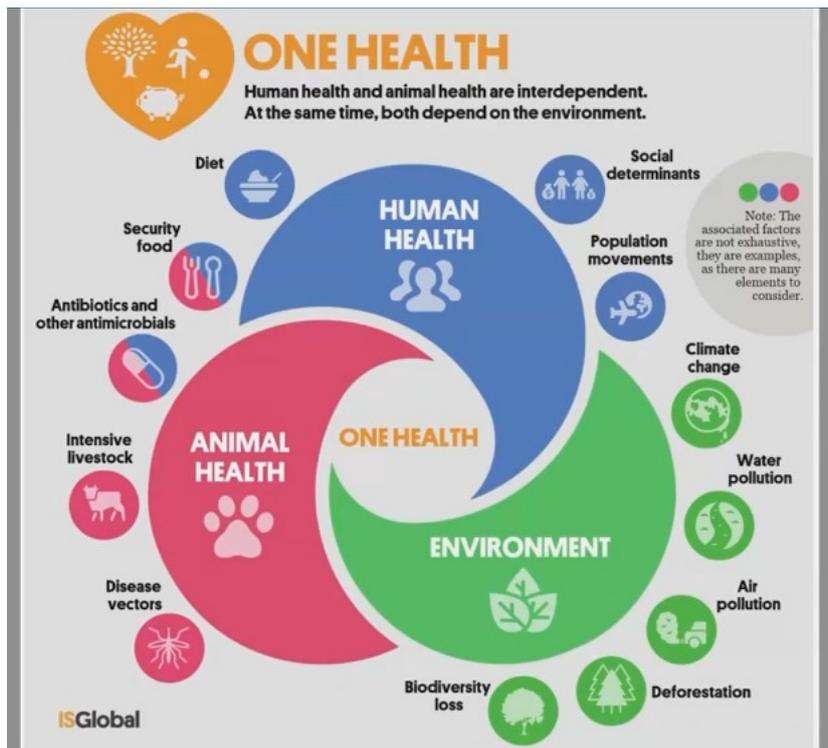


CORINNE LALO

Il y a eu plusieurs versions du traité, dans les premières versions était dit ce qui allait être fait, Face au risque de réaction ils ont fait la censure, c'est l'INFODEMIE, mal information, désinformation. Ceux qui font l'infodémie il faut les arrêter. Ceux qu'on ne peut jamais accuser c'est l'OMS et les gouvernements, c'est écrit dans les textes. Ils déclareraient les pandémies, les urgences sanitaires pur tout y compris en raison du climat. Donc des urgences sanitaires climat, décrétées en fonction du niveau de Co2 par exemple. La notion est à toutes les sauces et à toutes les pages sur ce traité. Face au tollé international, Tedros a fait marche arrière, des mots gênants ont été retirés ; en disant on va mettre dans les Principes par exemple, on va respecter les Droits de l'Homme. Mais dans les articles les Etats s'engagent à appliquer les décisions de l'OMS, comme le confinement, mais les Principes sont respectés !!

Me REGGIE LITTLEJOHN

Nous devons faire face à une menace existentielle par rapport à notre souveraineté nationale et les libertés liées à un goulag numérique dont on ne pourra s'échapper, importation du totalitarisme chinois dans le monde entier à travers l'OMS. L'OMS est l'arme du PC chinois, des Nations Unies, du Forum Economique... et souhaite contrôler le monde à travers l'approche « Une Santé Unique ». Deux traités sont soumis au vote le 24 mai et un 3^e acte est à passer par derrière. Des négociations sont en cours, alors que l'article 55 exige que tous les amendements soient révélés à tous 4 mois avant. Don ce vote serait illégal, l'OMS ne respecte pas ses propres règles pour un traité pandémie



L'approche One Health signifie une approche unifiée, intégrée pour durablement équilibrer et optimiser la santé des personnes, des animaux et des écosystèmes. Cela signifie que les personnes ne sont plus la priorité, pas plus importantes qu'un rat, un charençon

Publié dans le Lancet

One Health "Equity"

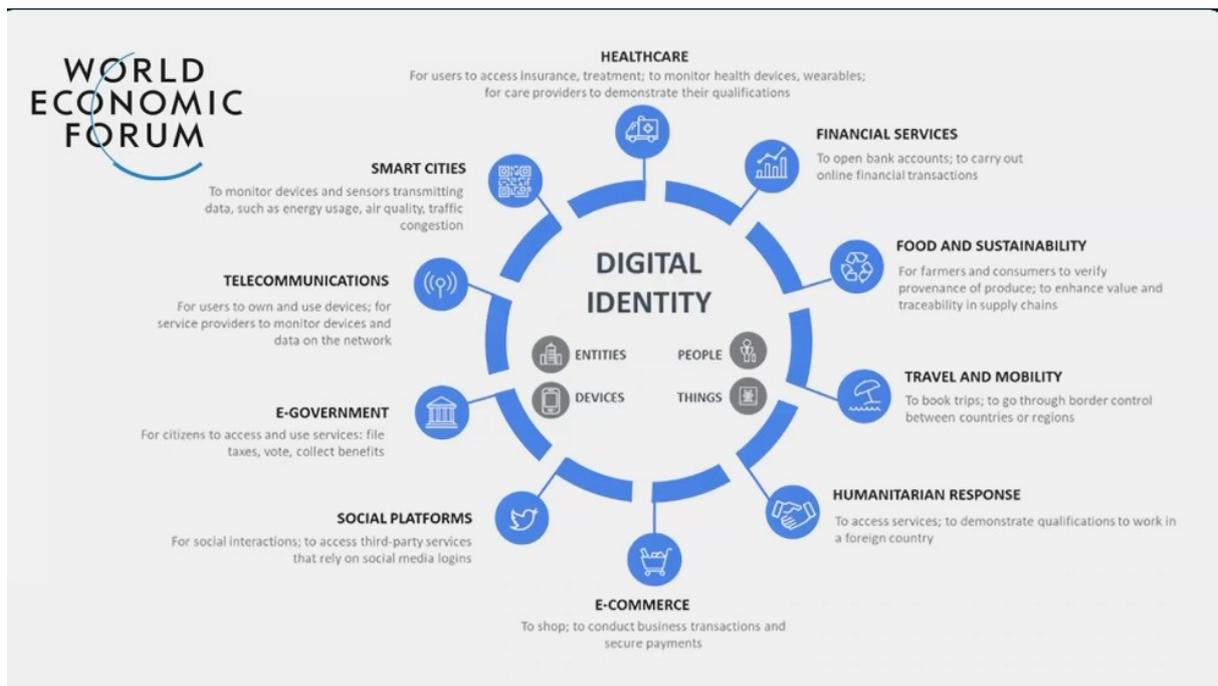
Lancet: One Health: A Call for Ecological Equity,
21 January 23

"The consequences of this thinking entail a subtle but quite revolutionary shift of perspective: **all life is equal, and of equal concern.** This understanding is fundamental to addressing pressing health issues at the human–animal–environment interface."

Si cela passe l'OMS aura le contrôle de tous les aspects de la vie sur Terre, sans préciser comment elle va le mettre en place

L'article 4 de l'accord sur la pandémie s'appelle prévention de la pandémie et surveillance de la santé publique, chaque nation doit développer un système de surveillance de santé pour contrôler les humains, les animaux et les écosystèmes (eaux usées). Cela ressemble à ce qui

se passe en Chine, selon la politique de l'enfant unique avec possibilité de délation Mise en place d'une surveillance, pass sanitaire, identité numérique... Article 4, paragraphet 3 dit « les partis reconnaissent que les facteurs économiques, écologiques, sociaux augmentent les risques de pandémie, il faut tenir compte de ces facteurs dans la mise en place de politiques. Pour l'OMS tout relève de la santé, prétexte pour gouverner et tout contrôler ? La mise en place n'est pas expliquée. Selon l'Assemblée les conférences des parties présenteront des directives sans aucune idée des modalités d'application. En fait cela se fera à travers les pièces d'identité numérique, les Pass vaccinaux du début au prétexte de pathogènes dangereux et donc surveiller qui est vacciné. Le site du Forum Economique Mondial va plus loin



Pièce d'identité numérique nécessaire pour obtenir les soins de santé, l'assurance, la SS, ouvrir un compte en banque, faire des transactions en ligne, pour voyager, pour avoir accès à des services humanitaires, pour faire des courses, mener des transactions commerciales, participer aux réseaux sociaux, payer les impôts, voter, récupérer les allocations familiales, pour tous les dispositifs de communication (disposer d'un portable, ordi). Donc pour participer à chaque aspect de la société !! Outil puissant pour avoir le contrôle total et mettre fin à certaines fonctions de cette pièce d'identité en cas d'écart, comme en Chine (interdit de travail, de salaire, d'école, de crédit, emprunts, compte en banque... jusqu'à nous faire disparaître) Cf ce qui s'est passé au Canada, qui a coupé l'accès aux comptes bancaires et cartes de crédit des routiers en grève

L'article 12, allocations liées au traité pandémie, les pays qui s'efforcent de trouver des pathogènes responsables de pandémie bénéficient de subventions, informations à partager avec l'OMS, big pharma pour fabriquer des vaccins.. Façon de répandre les pathogènes dans le monde entier, maintenir des confinements et perdre notre liberté. Nous n'avons pas les détails de la conférence des parties, selon l'article 29 cette conférence des parties aura l'autorité pour modifier les traités pandémie tout peut être changé selon leur bon vouloir. L'accord pandémie du 16 avril est juste une ébauche dont il faut se méfier, il établit obtenir de

même de nos politiques comités qui ,sont des amis de Tedros. 40% des sénateurs américains demandent de ne pas voter,

Corinne Lalo

L'OMS change ses textes tous les jours et transvasent les textes. Se méfier si elle déclare abandonner, ce sera faux. Beaucoup de duplicité et de ruse

CHRISTIAN PERRONNE

Mon élève Jérôme Salomon est devenu directeur adjoint de l'OMS à coté de Tédros

Recruté par l'OMS pour être membre du groupe d'experts européens, vice président. A vu comment le groupe GAVI a colonisé l'OMS. Bill Gates donner des fonds mais touche plus en retour. L'OMS est sous contrôle total, Bill Gates en étant le premier financier et en retour gagne plus d'argent, c'est la succursale de Bill Gates

ANDRE BERCOFF

Des journalistes travaillent bien. En regardant la TV si un journaliste a des rougeurs au cou c'est qu'il vient d'ôter son collier et la laisse !! Pour les autres pas de problème Ce qui vient d'être dit est un procès aigu du mondialisme, pas une seule tête ne doit dépasser. On a commencé avec l'Union Européenne qui est à l'Europe ce qu'une maison de passes est à l'amour§§ Ce n'est pas cela l'Europe. Aujourd'hui 80% des lois qui s'appliquent à tous sont européennes, mais qui a décidé, qui est cette commission non élue qui fait les Lois. Avec l'OMS on veut étendre cela au Monde, nous chosifier avec identité numérique, en pensant que c'est pour notre bien. Il faut espérer que les nations se rebellent, faire pression sur eux +++ pour ne pas être transformé en pâte à modeler

Corinne Lalo : André Bercoff a été un des premiers à alerter+++

A B : Chacun à sa manière et à son niveau fait son boulot, faire le pas au-delà, le pas de côté.

Corinne Lalo : C'est à tous les citoyens d'agir. Le traité va passer en douce, normalement il devrait passer par un référendum de préférence ou par la loi. Mais on ne sait pas ce qui se passe, passage via l'UE ? vu que l'Etat Français a charge l'UE de négocier à sa place à l'OMS L'UE représentera tous les états quand ils ne seront pas là, donc votera à leur place. Il y aura 194 Etats parties mais ont tous droit à 1 voie. Donc une ile de 10 000 habitants a autant de poids qu'un pays de 1 000 000 d'habitants. Dons sont très faciles à être achetés par les grandes puissances, raison pour laquelle l'OMS a multiplié le nombre de petits pays. Donc surveillance de l'exécutif français qui ferait passer le traité en force

Voir les 2 fascicules de Dominique BARD qui décortiquent le traité, et le travail de Blandine Damour et SIGNER LES PETITIONS

LISON BRUNION Syndicat Liberté Santé qui se mobilise contre le traité scélétrat. Syndicat crée dans le contexte de la loi du 5 aout qui empêchait les professionnels de santé de travailler s'ils ne se soumettaient pas à l'obligation vaccinale covid 19. La loi doit rester exceptionnelle

et ne pas devenir une norme. La solution à la peur, rentrer dans l'action. Le syndicat centralise les infos cf www.syndicat-liberte-sante.com où il y a tous les supports destinés aux parlementaires, kit de lettres